

MOT DE LA MAIRESSE – AOÛT 2017

Chers dionysiennes et dionysiens,

SUIVI SUR LA TENUE DES REGISTRES DU 3 AOÛT 2017 : Quatre registres ont été tenus afin de recevoir la signature des personnes habiles à voter voulant s'opposer à l'un des projets présentés. Je rappelle qu'une séance d'informations publiques a eu lieu le 31 juillet 2017 afin de présenter plus en détail les projets et répondre à toutes les questions des personnes présentes. 195 signatures d'objections étaient requises afin de devoir tenir un référendum pour poursuivre lesdits projets. Voici donc le résultat obtenu :

- Travaux d'urgence sur l'hôtel de ville pour 150 000\$, 8 signatures ;
- Achat d'une camionnette adaptée à l'usage des services de sécurité publique pour 75 000\$, 5 signatures ;
- Élaboration d'un plan de mesures d'urgence en partenariat avec la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu pour 17 000\$, 4 signatures ;
- Géo localisation de tous les ponceaux sur notre territoire, inspection et classification pour un montant de 25 000\$, 10 signatures.

Le règlement adopté par le conseil pour l'utilisation de la somme de 267 000\$ requise pour l'ensemble des quatre projets a été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et dès réception de leur approbation, nous irons de l'avant pour la réalisation des projets. Je tiens à rappeler qu'il ne s'agit pas d'un nouvel emprunt et que la réalisation de ces quatre projets n'aura pas pour effet d'augmenter votre compte de taxes.

SUIVI SUR LA PROBLEMATIQUE DE MOUCHES : La situation s'est grandement améliorée et nos inspections régulières nous permettent de constater que les mesures de prévention dans l'entretien du terrain sont appliquées. De plus, un produit a été utilisé afin de détruire les larves de mouches dans la terre et depuis le 13 juillet, un produit a aussi été ajouté dans le processus de production pour contrôler les odeurs, l'ammoniac et l'humidité dans les bâtiments et empêcher la croissance des bactéries, des moisissures et des insectes. De nombreux résidents du secteur nous ont confirmé avoir vu une importante amélioration depuis la dernière semaine de juillet. Sachez que les propriétaires démontrent une véritable volonté de faire l'essentiel pour assurer une bonne cohabitation avec les résidents du secteur.

Il est certain que l'été pluvieux que nous avons eu à date n'aide pas à améliorer la situation et il demeure qu'une situation normale en milieu rural et agricole n'est pas la même que dans une ville. Depuis la médiatisation de notre problématique de mouches, plusieurs municipalités vivant aussi des problématiques d'insectes (mouches, moustiques, coccinelles, etc.) m'ont contacté pour partager leur réalité. Il demeure tout de même prioritaire pour nous de poursuivre nos inspections régulières sur ce site et ailleurs afin de pouvoir intervenir rapidement devant la présence d'éléments pouvant contribuer à la propagation **anormale** de vermines de toutes sortes.

ODEURS : Au cours des dernières semaines, il est arrivé souvent que des odeurs intenses viennent perturber notre quotidien, particulièrement en soirée et la nuit. Nous avons eu plusieurs échanges avec les dirigeants de l'entreprise Bonduelle qui nous a confirmé avoir eu un bris d'équipement situé dans le pré traitement de leurs eaux usées. Le remplacement de la pièce a été complété le 10 août dernier et les installations sont maintenant entièrement fonctionnelles.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Si vous circulez sur la rue du Collège à l'ouest de la route Yamaska et sur la rue Saint-Catherine, vous constaterez que des « 30 KM/H » ont été peints directement sur les rues afin d'indiquer clairement la limite de vitesse à respecter. Ces deux endroits font partie du corridor scolaire où la vitesse est limitée à 30 KM/H et il arrive régulièrement que cette limite ne soit pas respectée. Avec la rentrée scolaire, il y aura encore plus de circulation d'auto et de présence d'enfants dans ce secteur. C'est un appel à tous que nous faisons, nous avons un noyau villageois très dense avec les maisons collées sur la rue ce qui réduit considérablement la vision lorsque tant les piétons que les autos s'engagent dans la rue et il faut tous redoubler

de prudence **que nous soyons à pied ou en véhicule**. N'attendons pas qu'il y ait un malheureux accident avant de modifier nos comportements. Je vous remercie de respecter les signalisations **dans ce secteur et ailleurs**, qui n'ont pour but que d'améliorer la sécurité de tous les citoyens, des passants et des visiteurs. **Si chacun y met du sien, la cohabitation sera un succès.**

ACTIVITÉS : Nous avons eu une 36^{ième} édition de la Fête du Vieux Marché des plus réussie même si la pluie nous a surpris en début et en fin de journée samedi. Félicitations et un gros merci à Madame Lyne Ross, présidente et à tout le comité organisateur ainsi qu'aux nombreux bénévoles fidèles au rendez-vous sans parler de tous les citoyens qui accueillent les nombreux visiteurs pour cette fin de semaine. Merci! Ne manquez pas le 26 août prochain le ***Festival de Films de St-Denis*** qui en est à sa 3^{ième} édition et qui se tiendra dans le Parc des Patriotes, cette année encore ce seront des courts métrages de grande qualité qui vous seront présentés. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Bonne fin d'été à tous et bonne rentrée!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu